

NOTRE MANIFESTE



Sommaire

	Edito	. 4
01	Présentation de C10	
02	Une vision et quatre grands objectifs	
	Une vision responsable	. 8
	Les étapes clés de la démarche RSE C10	10
	Les 4 grandes ambitions pour une politique plus responsable	12
03	Sélectionner et promouvoir une offre responsable	14
	La cartographie des risques Achats	16
04 05	Consigner ou recycler 100% des emballages Diminuer l'empreinte logistique et développer une agilité urbaine	
	Supply Impact : un portail dédié pour calculer ses émissions	
	Plateforme C10 et initiative FRET 21	28
	Label RSE FNB « Grossiste en boissons Engagé »	29
06	Investir dans les femmes et les hommes pour accompagner durablement chaque client	30
	La santé et la sécurité : le chantier prioritaire	33
	La diversité et égalité des chances	35
	La qualité de vie au travail	36
	Conclusion	38

Édito

Guillaume de Marcellus - Directeur Général Opérationnel de C10



Devenus prioritaires pour les citoyens, les enjeux de responsabilité sociale et environnementale (RSE) le sont aussi désormais clairement pour les entreprises. Et pour les entrepreneurs, un grand défi : parvenir à projeter leurs organisations dans le monde de demain.

C'est dans ce contexte que nous souhaitons inscrire le réseau C10, dans une démarche toujours plus engagée et responsable. Dans le prolongement des actions d'ores et déjà menées sur le terrain, ce processus doit être formalisé et structuré. C'est le sens de ce document : une profession de foi, une feuille de route pour préciser à la fois notre vision, nos engagements et les initiatives que nous serons amenés à mettre en œuvre dans le futur.

Alors même que tous les acteurs de la distribution s'interrogent sur la recyclabilité des contenants mis en marché, nous estimons que les distributeurs de boissons assument historiquement une part non négligeable de leur responsabilité. Près de 70 % de notre offre se trouve ainsi aujourd'hui « consignée » – autrement dit, commercialisée dans des contenants re-remplissables. Nous avons conscience que le défi de la RSE dépasse largement cette dimension.



Chacun porte aujourd'hui la responsabilité de ses actions qu'il se doit d'assumer vis-à-vis de la société. Avec 230 entrepôts implantés sur l'ensemble du territoire national et des adhérents qui emploient plus de 4000 collaborateurs, nous avons un devoir bien spécifique : déployer une politique RSE susceptible d'inciter l'ensemble des acteurs de notre filière à développer, à leur tour, leur engagement.

Depuis deux ans maintenant, nous avançons de façon pragmatique et avec une orientation business dans la structuration de nos engagements qui prennent vie autour de quatre grandes ambitions :

- proposer une offre toujours plus responsable,
- consigner ou recycler 100 % des emballages,
- diminuer l'empreinte logistique et développer une agilité urbaine,
- investir durablement dans les femmes et les hommes pour accompagner nos clients.

Plus largement, nous avons l'ambition d'offrir ainsi à nos clients et partenaires un service de haute qualité, toujours plus responsable.

Présentation de C10

Né en 2004 à l'initiative d'entrepreneurs indépendants, C10 est un réseau de distributeurs grossistes en boissons auprès des professionnels du secteur de la restauration, de l'hôtellerie, des débits de boissons ainsi que des grandes chaînes nationales de restauration ou d'hôtellerie. À la tête d'entreprises parfois familiales, nos 89 adhérents se caractérisent par leur hétérogénéité et leur indépendance. C10 est aujourd'hui le n°1 de la distribution de boissons en France.

Au total, le réseau C10 travaille plus de **64 500 références** et la centrale négocie avec 280 fournisseurs. En 2023, son chiffre d'affaires s'élève à **1,64 milliard d'euros**.

Les adhérents du réseau C10 s'imposent sur le marché du hors domicile en tant que metteurs en marché de toutes les catégories de boissons (bières, vins, cafés, spiritueux, jus de fruits, eaux, boissons rafraîchissantes sans alcool, etc.). Livrant plus de 92 240 points de vente par an, ils sont des créateurs de lien social sur leur territoire.

C10 doit son succès à une organisation structurée qui lui permet d'apporter à ses adhérents de nombreux services. Le réseau met ainsi tout en œuvre pour apporter des améliorateurs achats et des solutions logistiques adaptées à la réalité du marché et aux demandes des clients. Des actions de marketing et de communication sont aussi développées pour mettre à disposition des forces de vente, des outils variés et adaptables à chaque entité. Cet accompagnement dans la gestion quotidienne du back office permet aux adhérents de se consacrer en grande partie à la vente et à la qualité de service.

C10 en chiffres collaborateurs au sein du réseau fournisseurs avec lesquels des négociations sont réalisées tous les ans adhérents références sur plateforme collaborateurs au siège

Une vision et quatre grands objectifs

Une vision responsable

En 2022, nous avons fait **le choix d'inscrire notre réseau dans un processus d'amélioration**. Notre ambition ? Déployer, année après année, une démarche toujours plus vertueuse, pour devenir, demain, le distributeur de boissons le plus responsable du marché.

En tant que tête de réseau, **notre rôle est d'impulser ce mouvement et d'accompagner nos adhérents vers cette ambition** : convaincre, informer, donner de la visibilité et mettre à disposition des outils. Notre objectif est ainsi que l'ensemble du réseau soit motivé par une volonté commune de mettre en place des actions durables.



Etapes clé de la démarche RSE C10

Charte de développement durable C10

Dans le sillage de la Fédération Nationale des Boissons (FNB), C10 formalise une charte autour de 15 actions phares. À la clé : des objectifs concrets et un plan d'actions qu'il revient à chaque adhérent d'ajuster aux attentes de ses propres clients et aux spécificités de son territoire.

2016 - 2022

Validation de la démarche

Le conseil d'administration de C10 entérine les 4 ambitions stratégiques quidant la démarche globale RSE de C10.

Avril-Juillet 2022

Définition et construction des plans d'actions

Pour chacune de ses 4 ambitions, C10 définit des groupes de travail composés d'adhérents et de membres du siège et arrête un plan d'action spécifique. Les éléments sont présentés à l'ensemble du réseau en novembre 2022.

Mise en place d'actions concrètes sur les 4 ambitions

Juin

Publication de la feuille de route RSE C10

2025

Bilan d'étape: point sur l'avancement de la démarche



4 grandes ambitions pour une politique plus responsable

La politique RSE de C10 s'articule depuis 2022 autour de quatre champs d'action prioritaires.

Offre : sélectionner et promouvoir une offre responsable

En tant que distributeur, notre première responsabilité concerne logiquement le choix de l'offre que nous mettons en marché. Sur ce point, au cours des cinq prochaines années, notre ambition est de proposer une offre toujours plus responsable, via une démarche qui s'appuie sur quatre leviers principaux :

- promouvoir les produits régionaux et nationaux tant que possible (encourager le circuit court),
- limiter les emballages additionnels et le suremballage une pratique encore courante notamment sur les produits premium (coffrets),
- participer au développement des labels : accompagner nos partenaires dans leurs parcours de certification environnementale et sociale (bio, Haute Valeur Environnementale, commerce équitable etc.),
- développer les offres de produits moins sucrés et moins alcoolisés – non dans une logique de remplacement des dits produits, mais en proposant des alternatives pour le consommateur final.



02

Déchets : consigner ou recycler 100 % des emballages

Nous ambitionnons, à terme, de récupérer 100 % des déchets liés à notre activité. 03

Une logistique frugale : diminuer l'empreinte logistique et développer une agilité urbaine

Nous nous tenons aux côtés de nos adhérents pour relever les grands défis de la mobilité dans une perspective de durabilité.

04

Humain: investir dans les collaborateurs pour accompagner durablement chaque client

L'enjeu est ici de préserver les femmes et les hommes qui travaillent au sein de notre réseau pour améliorer leur quotidien et pérenniser l'ensemble de la chaîne : équipes logistiques, administratives, commerciales et faire raisonner nos actions jusqu'aux clients finaux. Offre responsable

Sélectionner et promouvoir une offre responsable

Nous proposons une offre de produits extrêmement vaste. Et si notre « stratégie » achats n'a pas vocation à privilégier certains fournisseurs, nous avons l'ambition de **proposer et mettre en avant des produits qui s'inscrivent dans un cadre toujours plus responsable**.

Pour atteindre notre objectif d'une offre plus responsable, nous avons audité notre portefeuille d'achat pour en déterminer les risques. Nous avons également mis en œuvre une politique d'animation plus vertueuse à destination des adhérents: kits d'animation, coffrets/étuis, matériel de service. Enfin, notre engagement nous a conduit à passer en revue nos marques propres et à challenger, le cas échéant, nos fabricants.



La cartographie des risques achats

Le cabinet ASEA, spécialiste des achats responsables, a accompagné C10 dans le cadre d'une mission au 3ème trimestre 2022 qui a eu pour finalité de réaliser une cartographie de 50 familles au travers de 7 risques : Salariés dans la chaîne de valeur, Communautés impactées, Changement climatique, Protection des ressources naturelles, Éthique des affaires, Utilisateurs finaux et Dépendance Fournisseurs. Une analyse des risques a été menée au sein d'ateliers pour chaque catégorie de produits.

Ce travail a permis de **mettre en lumière une sélection d'actions mobilisables** par le réseau C10 :

- sourcer des fournisseurs dont les produits sont fabriqués en France,
- privilégier les fournisseurs disposant d'une certification ou d'un label.
- favoriser des offres sans alcool et avec moins de sucre,
- favoriser les contenants re-remplissables,
- se fournir auprès d'entreprises d'insertion / handicap, etc.



Actions mise	Actions mises en place en 2022-2023	
Eaux	Développement d'une solution d'eau micro filtrée (H2PoP)	
Bières	Inciter les fournisseurs de Key Kegs à proposer un contenant Inox	
Matériel de service	Sourcer les produits européens pour le matériel de service (ex : sommeliers)	
Kit d'animation	 Sourcer uniquement des produits en France ou en Europe Limiter à son minimum les objets en plastique Utiliser des éléments recyclés et/ou recyclables 	
Catalogues promotionnels (C10 Avantages, Catalogues Vins)	Réduire le nombre de catalogues imprimés pour éviter le gaspillage	

Actions en cours de déploiement

Vins et Spiritueux

- Garantir une visibilité maximale dans nos catalogues promotionnels aux produits en provenance de France
- Interdire la mise en avant des produits « du bout du monde »

Questionnaires producteurs / industriels : évaluer la démarche au niveu des achats responsables

En marge du travail réalisé avec ASEA, C10 a adressé sur le dernier trimestre 2023 un questionnaire à 143 fournisseurs, toutes catégories confondues, composé d'une cinquantaine de questions destinées à mesurer leur niveau d'engagement sur les dimensions RSE (produit, égalité salariale, parité). Les résultats ont permis d'établir, pour chacun, une fiche bilan récapitulant les points de satisfaction et les points d'amélioration.

Cette démarche vise à donner les moyens aux équipes achats de C10 de mesurer les éléments à améliorer lors des négociations commerciales. C10 ambitionne d'amorcer un changement, en travaillant avec ses partenaires sur des pratiques plus vertueuses grâce à la sensibilisation sur les leviers à leur disposition.





Consigner ou recycler 100% des emballages

La gestion des déchets constitue un enjeu déterminant pour notre réseau. Conscient des défis environnementaux cruciaux ici en jeu, un engagement fort a été pris : consigner ou recycler 100 % des emballages mis en marché, d'ici 5 ans.

Depuis plusieurs années, le réseau a mis en place le **service de récupération du verre recyclable.** Cette action prend tout son sens dans les mesures inscrites dans la REP Emballage de la restauration (Responsabilité Elargie du producteur) qui stipule, entre autres, que les distributeurs seront fortement encouragés à proposer un service de reprise des déchets d'emballages auprès des professionnels du CHR dans le courant de l'année 2024. Notre profession avec le support de la FNB (Fédération Nationale des Boissons) est reconnue comme « opérateur de logistique inverse gérant les déchets ».

Nous avons donc un rôle à jouer en nous positionnant comme maillon essentiel de la REP... pour donner ainsi encore plus de sens à notre recherche de logistique optimisée.

Parallèlement, d'autres axes sont investigués :

- réfléchir à une solution pour récupérer et recycler les autres emballages : fûts perdus, pet, BIB, palettes, films palette,
- cibler des partenaires pour la récupération du verre / papier / carton / plastique,
- proposer des solutions pour récupération des déchets alimentaires (huile, marc de café, etc.),
- développer le reconditionnement du matériel.

Les déchets dans les locaux C10

Plusieurs initiatives ont été prises pour améliorer la gestion des déchets au sein du siège de C10. Et pour l'accompagner dans cette démarche responsable, nous avons fait appel au spécialiste du recyclage LEMON TRI.

Bilan 2023

2 526 kg de déchets ont été collectés en 2023! Avec 1 968 kg de matières récupérées, le carton et le papier arrivent en tête, suivi du marc de café, des emballages plastiques, du matériel électronique, des cartouches d'encres, et des piles.

Une fois collectés et triés, ces déchets sont revalorisés et transformés pour devenir des matériaux innovants et écoresponsables, du mobilier d'extérieur ou même de l'engrais pour la culture de pleurotes.

Par ailleurs, le tri effectué par l'ensemble des collaborateurs en 2023 a permis d'économiser 45 385 litres d'eau, 10 178 MW/H d'énergie, 825 kg de CO² et 4 972 kg de matières non extraites.



Atteindre les 100 % de recyclage ou de mise en consigne suppose notamment que les adhérents aient la capacité de récupérer l'intégralité des déchets en point de vente, ce qui n'est aujourd'hui pas le cas.

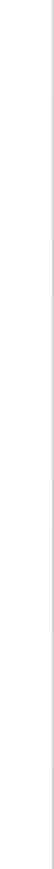
Le verre recyclable constitue donc l'un des sujets prioritaires. En 2015, nous avons initié à cette fin un modèle de reprise : le distributeur récupère le verre dit « perdu » dans des caisses mises à disposition des points de vente, avant que celles-ci ne soient remises dans un circuit de recyclage.

Ce travail est aujourd'hui bien avancé. Entre 2015 et 2022, les adhérents ont repris 13 000 tonnes de verres, auprès de 6 000 points de vente.

Le décret « REP Emballage de la restauration » est venu rendre obligatoire la reprise du verre. Celui-ci va nous aider à développer ce service auprès de nos CHR.

> **Camille Delettrez** Directrice marketing & communication de C10

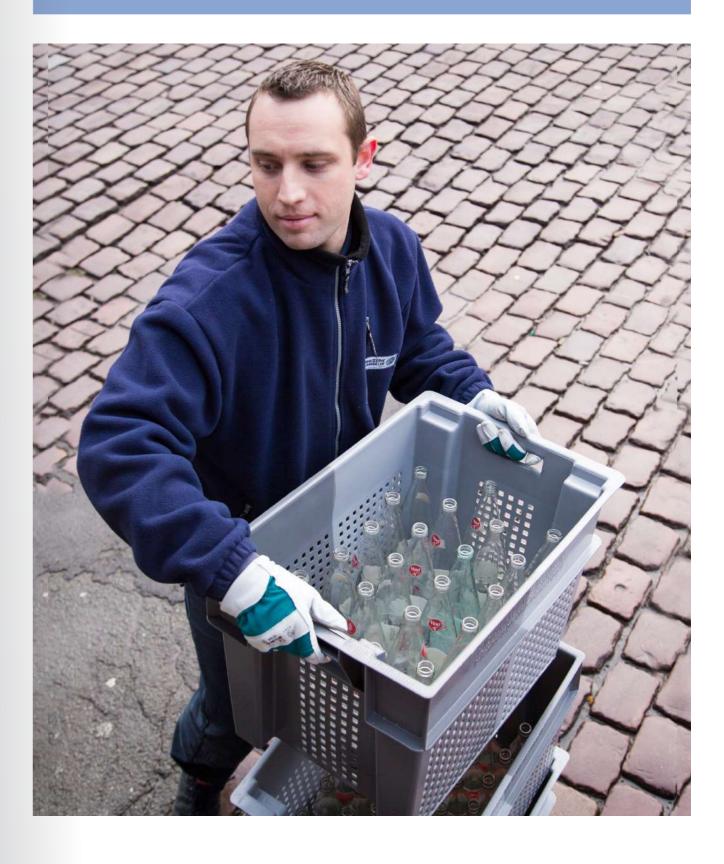






1 7/9

entrepôts, soit 39 adhérents, proposent un service de récupération de verre en 2023.

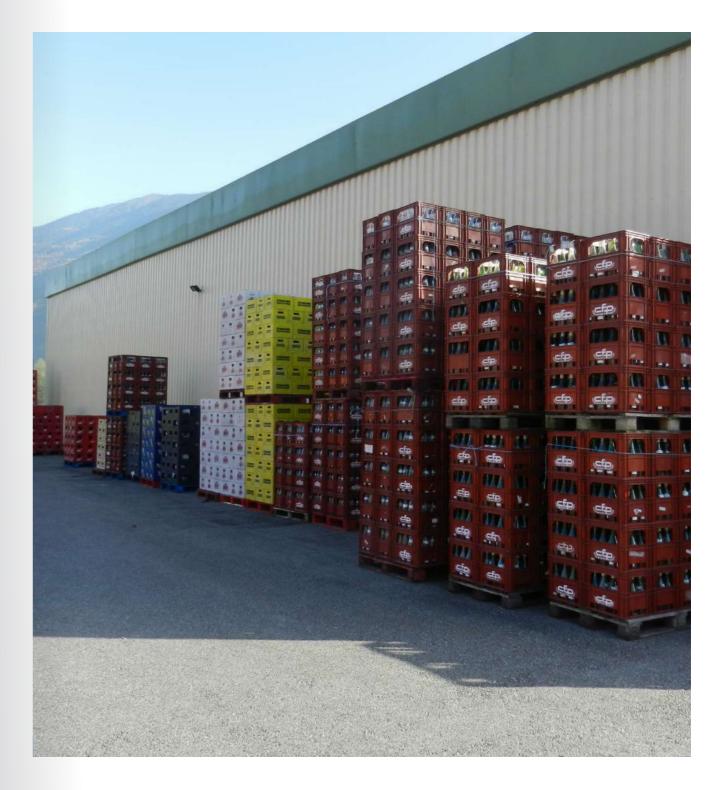


Une logisitique frugale

Diminuer l'empreinte logistique et développer une agilité urbaine

Diminuer l'empreinte logistique et développer l'agilité urbaine : le réseau C10 s'est fixé pour objectif de poursuivre ses activités historiques de commerce tout en réduisant ses consommations d'énergie sur son périmètre logistique et transport pour faire évoluer les pratiques collectives et s'engager dans la transition. Cet objectif intègre de multiples dimensions :

- mesure des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) en 2023,
- engagement Fret 21 de réduction des GES auprès de l'ADEME depuis 2020,
- labélisation RSE : Label Grossiste en boissons Engagé depuis 2015,
- veille réglementaire et technologique.





Supply Impact: un portail dédié pour calculer ses émissions

Sans mesure, les progrès restent incertains. Conscients de cette réalité, nous engageons nos adhérents à **réaliser leur bilan carbone** sur leur périmètre de responsabilité.



Cette mesure des émissions de GES (bilan carbone) peut notamment être réalisée via **un portail dédié**

créé par C10, Supply Impact. Outil de recueil de données, le modèle permet de réaliser un bilan carbone en utilisant la méthode éprouvée et préconisée par l'ADEME. En test en 2023, le portail est dorénavant déployé auprès de l'ensemble de nos sites jusqu'à la fin de l'année 2025.

A terme, c'est la possibilité:

- pour nos adhérents de pouvoir comparer les sites entre eux et de mesurer les progrès,
- pour C10 d'avoir une vue d'ensemble de l'empreinte carbone du réseau.

Cette étape importante intervient dans un contexte singulier, qui voit le calcul du bilan carbone devenir une obligation pour un nombre croissant d'entreprises. C'est notamment un critère du « Label Grossiste en boissons Engagé » (audité par Ecocert, porté par notre syndicat professionnel : la FNB).

Plateforme C10 et initiative FRET 21



Mise en place en 2015 par l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF) et l'ADEME, l'initiative FRET 21 vise à aider les sociétés à réduire l'impact environnemental du transport de leurs produits ou marchandises sur une période de 3 ans et à suivre leurs résultats.

Les engagements sont pris sur les flux amont (transport depuis les sites de nos fournisseurs jusqu'à la plateforme C10) et les flux aval (de la plateforme C10 jusqu'à la porte des entrepôts de nos adhérents) pilotés et organisés par C10. Ainsi nous avons réduit notre intensité carbone de 18 % en 3 ans (ICT CO²/Tonne) et nous nous sommes réengagés en 2024 pour trouver de nouvelles sources de réduction de nos émissions de GES. À terme, nous encourageons nos adhérents à s'impliquer à leur tour dans le dispositif FRET 21 en s'appuyant sur les données collectées dans l'outil Supply Impact développé pour eux.



Label RSE FNB « Grossiste en boissons Engagé »



Dès 2015, C10 s'est engagé au côté de la FNB pour promouvoir le label RSE sectoriel adapté aux activités des distributeurs-grossistes en boissons. Inspiré par la norme ISO 26000, il a fait régulièrement l'objet d'évolutions et vient d'être refondu en 2023 au travers de 5 engagements majeurs déclinés en 28 exigences :

- agir en partenaire de confiance,
- préserver les ressources et agir en faveur de l'économie circulaire,
- réduire l'empreinte carbone de nos activités,
- renforcer notre ancrage territorial,
- être un employeur responsable.

Ce nouveau référentiel vise à intégrer les grands défis économiques et sociaux et répondre à l'urgence climatique. Au sein du réseau C10, 16 adhérents et 70 sites sont déjà engagés dans le label RSE « Grossiste en boissons Engagé ».

Nous menons également avec un cabinet spécialisé en conseil RSE et stratégie climat, des études de veille technologique afin d'être en mesure de proposer à nos adhérents des solutions :

- d'optimisation des tournées,
- d'achats de véhicules et carburants alternatifs,
- de veille réglementaire sur la mobilité urbaine.

Humain Investir dans les femmes et les hommes pour accompagner durablement chaque client

Nous avons orienté nos travaux autour de trois grandes thématiques liées aux sujets humains et avons défini l'objectif de chacune d'elles :

- La sécurité et santé au travail :
 garantir un environnement de travail sûr, via une politique de
 prévention des risques renforcée afin d'éviter les accidents du
 travail, les maladies professionnelles et diminuer la pénibilité de
 certains métiers.
- La qualité de vie et des conditions de travail : communiquer sur les leviers à disposition des entreprises pour améliorer la qualité de vie au travail dans une logique d'attractivité et de fidélisation des équipes.
- La diversité et l'égalité des chances : promouvoir et encourager les politiques de diversité et d'inclusion au sein des entreprises.



Des enjeux-métiers spécifiques

En matière de ressources humaines, nous devons intégrer une réalité : 60 % des salariés du réseau occupent un poste

dans la filière logistique (préparateurs de commande, livreurs, techniciens qualité, etc.). Il s'agit évidemment de la filière la plus exposée aux risques professionnels et aux accidents du travail... Les livraisons chez les clients, par exemple, engendrent pour les livreurs, un nombre important de manutentions de charges lourdes.

D'autres réalités sont également à intégrer, telles que les problématiques d'attractivité de nos métiers et de fidélisation des équipes que rencontre aujourd'hui la profession.

A la lumière de ces réalités, à la croisée des enjeux RSE et RH, nous avons donc identifié trois thématiques : la santé et sécurité au travail, la diversité et l'égalité des chances et la qualité de vie au travail.

Laura Vannier Responsable ressources humaines chez C10





La santé et sécurité : le chantier prioritaire

60% des effectifs du réseau pouvant être exposés à un ou plusieurs risques professionnels, nos premières actions se sont donc portées naturellement sur la prévention des risques en entreprise.

Notre approche ? Renforcer les actions de prévention afin de limiter les accidents du travail, les maladies professionnelles et travailler sur les facteurs de pénibilité identifiés. La formation constitue à cet égard un outil primordial.

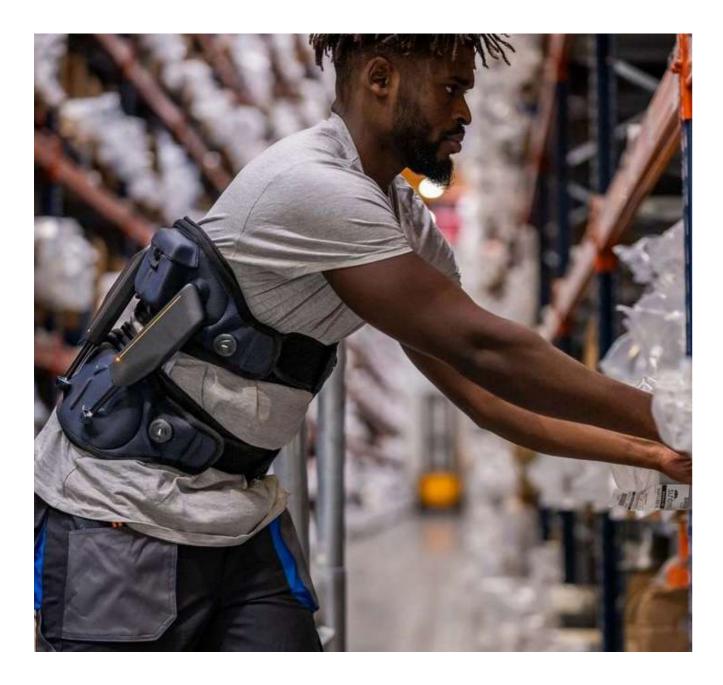
Notre première action a été de renforcer la procédure d'accueil des nouveaux embauchés en proposant un nouvel e-learning présentant l'ensemble des risques présents dans l'entreprise. L'objectif est que les bonnes pratiques liées à la santé et la sécurité des salariés soient transmises aux nouveaux embauchés dès le début de leur parcours professionnel. Lancé en octobre 2023, le dispositif a permis de former, en l'espace de cinq mois, 350 personnes.

Nous avons également fait le choix de **renforcer en 2024 la prévention des risques liés aux addictions** (alcool, drogue, médicament, écran). Plusieurs travaux ont été engagés en ce sens :

- une formation en présentiel pour aider les managers à réagir s'ils identifient une situation à risque et connaître la réglementation associée,
- l'organisation d'ateliers ludiques d'1h30 en entrepôt, pour sensibiliser l'ensemble des équipes au risque,
- la mise à disposition des entrepôts de la PLV (affiche) sera mise à la disposition des entrepôts afin de susciter la réflexion sur les addictions et leurs conséquences, tout en incluant des informations sur les aides (numéros d'assistance, acteurs de la prévention).

Parallèlement, nous avons initié des travaux visant à réduire les accidents et la pénibilité liés à la manutention :

- intégration dans l'offre de l'Institut de deux formations sur l'éveil musculaire : un atelier d'1h30 permettant aux équipes d'acquérir un protocole de réveil musculaire adapté à leur poste de travail et une formation de référent éveil musculaire permettant de pérenniser la pratique dans les entreprises,
- lancement d'une réflexion auprès de spécialistes du sujet sur les outils d'aide au portage et notamment les exosquelettes. Une étude et des tests chez les adhérents sont en cours en 2024.



Diversité, égalité des chances

C10 adhère à la **Fédération Nationale des Boissons (FNB)**. Dans le cadre de sa commission sociale paritaire, des accords sur l'égalité professionnelle et sur le handicap ont été mis en place. Ces derniers sont des outils qui permettent d'accompagner les entreprises dans la mise en place d'actions concrètes sur ces thématiques.

Au sein du siège de C10

Différentes initiatives ont été mises en place au sein du siège afin d'améliorer la qualité de vie au travail des 50 collaborateurs. Le parcours d'intégration a notamment été renforcé dans le but de montrer aux nouvelles recrues qu'elles sont attendues et de favoriser leur sentiment d'appartenance à C10 et au réseau. C10 a également été pilote sur l'outil de communication interne Steeple qui a, depuis, conquis plusieurs adhérents du réseau.

Qualité de vie au travail

Les attentes du monde du travail ont évolué. Les nouvelles générations souhaitent elles aussi donner du sens à leurs missions et adhérer à un projet commun d'entreprise pour être épanouis. La communication interne en entreprise devient donc un des premiers outils de fidélisation : elle permet de partager des valeurs communes et de faire adhérer toute une équipe à une culture d'entreprise.

Nous avons ainsi référencé un outil de communication interne au sein du réseau : STEEPLE. Cette solution permet, via un écran tactile, de diffuser et de partager de l'information à l'ensemble des collaborateurs. L'écran remplace une partie du panneau d'affichage papier, mais permet également de redescendre des informations aux équipes. Cette solution prend tout son sens dans des entreprises dans lesquelles les salariés ne sont pas quotidiennement connectés.

L'institut C10

L'institut C10 est l'organisme de formation interne au réseau C10. Il accompagne les adhérents en permettant, à travers son offre de formation, de renforcer le professionnalisme des équipes, de développer le partage d'expérience et d'accompagner l'évolution des métiers. L'Institut dispense plus de 40 formations qui s'intègrent dans des parcours d'acquisition de compétences autour de 4 filières métiers : commerce, logistique, administratif et technique.

Nous sommes aujourd'hui le seul réseau de distributeurs de boissons à disposer d'un tel organisme en interne. Créée en 2008, la structure forme en moyenne 900 personnes par an!



Conclusion

- 1 / Proposer une offre toujours plus responsable En diminuant les emballages, en favorisant le circuit court, en développant des labels et en favorisant les produits locaux et NO LOW.
- 2 / Consigner ou recycler 100% des emballages Notamment en maximisant la reprise du verre dans les établissements CHR.

3 / Diminuer l'empreinte logistique et développer une agilité urbaine

En optimisant les tournées des véhicules et en utilisant des carburants alternatifs.



4 / Investir durablement dans les femmes et les hommes pour accompagner chaque client

En garantissant un environnement de travail sûr, en travaillant sur les leviers à disposition des entreprises pour améliorer la qualité de vie au travail, en encourageant les politiques de diversité et d'inclusion au sein des entreprises.

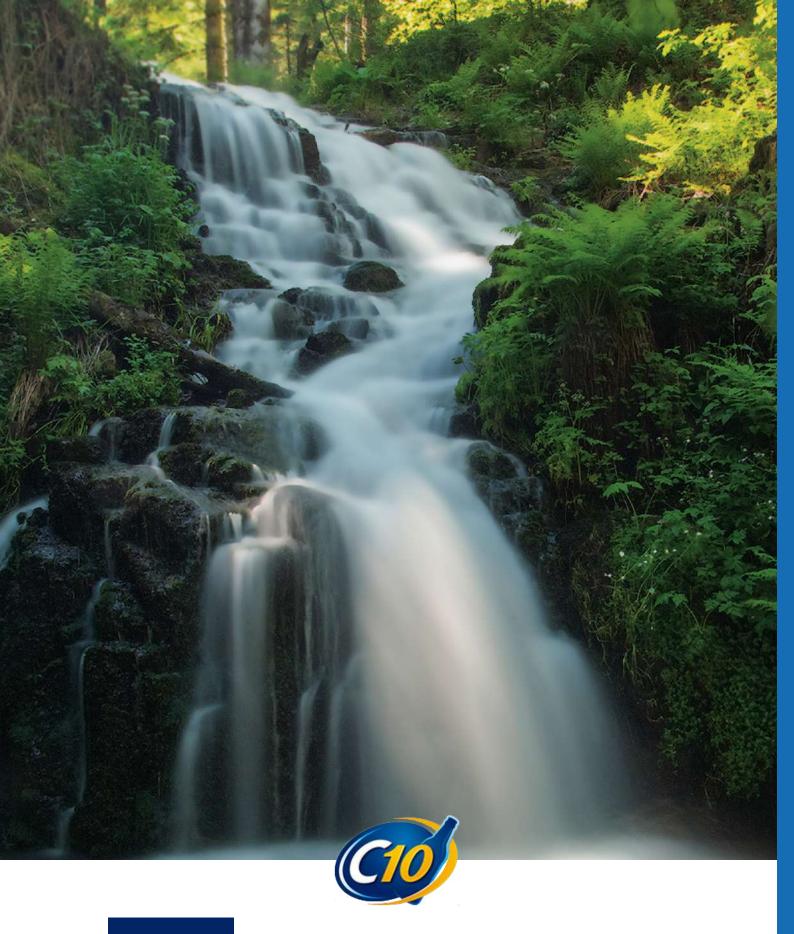
Laurent Tribouillet, Président de C10



À l'avenir, nous allons sans doute avoir à assumer un équilibre parfois difficile à trouver entre le pragmatisme de nos activités et l'engagement à l'action.

Face aux changements du monde, notre rôle est d'accompagner ou d'anticiper les évolutions et les tendances. Dans tous les cas, nous devons nous donner la capacité de relever les défis

posés par la RSE. Et c'est bien ensemble que nous réussirons : équipes terrain, équipe siège, fournisseurs, vignerons. L'important est d'être dès à présent en mouvement, pour ensemble, devenir les acteurs du changement.



www.c10.fr

™ contact@C10.fr



